

Tréguennec, le 9 janvier 2011.

Les vœux de la municipalité pour 2011

Bonjour à toutes et à tous et c'est avec beaucoup de plaisir que, la municipalité et moi-même vous accueillons pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, et vous présentons tous nos vœux de bonne et heureuse année 2011 pour vous et ceux qui vous sont proches.

Je pense aussi à ceux qui nous ont quittés durant l'année 2010, et en particulier Michel Quélaudren, premier adjoint de 1995 à 2001, homme discret, compétent et dévoué.

Nous sommes entre Tréguennecois et je vous remercie d'être présents à cette cérémonie ouverte à tous les habitants de la commune.

Ce moment convivial d'échange est d'autant plus appréciable que la commune ne possède plus de lieux de rencontre tels que commerces ou cafés. Je profite de l'occasion pour vous signaler l'installation dès vendredi prochain de 16h30 à 21h devant la salle polyvalente d'un marchand ambulant de pizza cuites au feu de bois.

Elus et personnels communaux constituent la municipalité au service de la population.

Nous, élus proposons nos compétences et notre disponibilité pour gérer les affaires de la commune. Ensemble, nous formons une équipe motivée et unie, soucieuse de se mettre au service de tous les Tréguennecois, sans exception.

Je remercie de façon générale l'ensemble des agents communaux qui, ont, toute l'année durant, assumé leurs pleines responsabilités. En cette nouvelle année, je sais que leur motivation sera la même et qu'ils sauront mobiliser, comme toujours le meilleur d'eux-mêmes, pour servir au mieux les habitants.

Je n'oublie pas non plus les associations au sein desquelles œuvrent de nombreux bénévoles. Grâce à eux, notre culture, nos traditions, notre patrimoine se trouvent pérennisés. Un grand merci à tous les présidents, secrétaires et trésoriers des associations de la commune.

Plusieurs associations locales ainsi que des bénévoles ont participé à la journée du téléthon. Cette mobilisation a permis de récolter plus de 770 euros.

Deux manifestations nouvelles sont envisagées en juillet :

- Un fest-noz organisé par l'association Vents d'ouest (c'est une reprise)
- La fête de la telline organisée par l'association de défense et promotion de la palud et du littoral de Tréguennec et par le comité des pêcheurs de tellines.

Je voudrais souligner également le travail des différentes commissions communales composées d'élus et d'habitants de la commune :

- La Commission Communale d'Action Sociale, le CCAS,
- La Commission des impôts locaux,
- La Commission de révision des listes électorales.

L'année 2010 aura été marquée par l'arrêt du projet du PLU par le conseil municipal le 18 décembre 2010.

Treize années se sont écoulées entre le vote de l'élaboration du POS en 1997 et le vote du projet de PLU. L'entrée en vigueur de la loi solidarité et de renouvellement urbain (SRU) rendait obsolète le POS en cours de constitution et imposait le PLU plus contraignant.

Certes, une zone d'aménagement différée (ZAD) avait été créée en 1997 et a permis notamment la création d'un lotissement communal de neuf maisons en 2001.

Actuellement, à part sur quelques terrains constructibles dans la zone urbanisée, aucune nouvelle construction n'est autorisée.

Une commune ne peut conserver ses habitants et à fortiori se développer qu'à la condition de se doter d'un programme de constructions pluriannuel.

Vous tous avez pu lire dans la presse quotidienne régionale l'évolution de la population entre 1999 et 2008 dans les communes environnantes (Plovan +14%, Tréogat +30%, Peumerit +18%, Plonéour-Lanvern +17%, Tréméoc +44%, Saint Jean trolimon +16%).

Tréguennec avec - 1% n'a pas su s'inscrire dans cette dynamique positive.

Nous refusons le fatalisme et gardons l'espoir pour 2011 de concrétiser notre programme de développement de l'habitat.

En effet si la phase finale du PLU se déroule normalement, il pourrait être arrêté au début du second semestre 2011.

Les dossiers sont actuellement en cours de validation auprès des services de l'état jusqu'à fin mars. A l'issue de cette période débutera vers mi-avril l'enquête publique qui durera un mois. Le commissaire enquêteur informera le public et recueillera les appréciations, les suggestions, les demandes des particuliers qui n'étaient pas prises en compte lors de la concertation. Le commissaire enquêteur aura ensuite un mois pour rendre au préfet pour validation son rapport. Le projet sera ensuite soumis à l'approbation définitive du conseil municipal après avoir pris en compte les éventuelles modifications. Les dispositions du PLU approuvées seront alors applicables après contrôle du service de la légalité.

Côté gros travaux, la route de saint Vio a été enrobée à partir du carrefour concasseur/kersugal pour un coût de 33 000 euros subventionnés par le conseil général et les fonds parlementaires pour 10 000 euros.

Des travaux d'étanchéité non prévus lors de la réfection de l'église ont été engagés pour 5 150 euros.

Pour 2011, notre principal chantier demeurera l'aboutissement du PLU.

Nous continuerons à soutenir les associations et serons à votre écoute.

Nous avons actuellement un autre chantier avec la sauvegarde de notre école. L'effectif étant tombé en dessous de trente élèves, la menace de suppression d'un demi- poste ou d'un poste de professeur d'école pèse comme l'épée de Damoclès sur l'école communale.

Aussi, en accord avec le conseil d'école et les conseillers municipaux, j'ai contacté le Maire de Plonéour-Lanvern pour la mise en place d'un rapprochement afin de permettre à certains parents d'exercer un choix différent de scolarisation de leurs enfants, pour qui la taille de l'école peut faciliter une meilleure progression.

L'effectif devra atteindre un minimum de quarante élèves dans un contexte où les parents d'élèves souhaitent conserver le multi-niveau pour l'école élémentaire.

Aux côtés de l'association des parents d'élèves et des enseignants, la municipalité continuera de se mobiliser dans les semaines à venir pour sauvegarder l'autonomie de l'école communale de Tréguennec.

En 2011, le Conseil Général a prévu la réalisation d'une première tranche du circuit de vélo-route partant de la pointe du raz et arrivant à Penmarc'h.

Le circuit emprunté sur Tréguennec nécessite des travaux de réfection de chemin entre le site du concasseur et la route départementale D156. Les travaux seront pris en charge à 80% par le conseil général. Les 20% restant à la charge de la commune représentent 14 000 euros.

Notre salle polyvalente sera indisponible pendant environ deux mois, le temps nécessaire à nos agents communaux pour réaliser les travaux de remplacement des dalles thermoplastiques par du carrelage et de repeindre les murs. Les travaux devront être terminés pour le premier tour des cantonales, le 20 mars.

La population 2008 s'élève à 339 habitants contre 337 habitants en 2007.

En 2010 4 décès ont été enregistrés (3 en 2009)

1 naissance et un mariage (comme en 2009)

D'où un solde démographique négatif.

Du côté de l'urbanisme :

3 demandes de permis de construire concernant des rénovations (6 en 2009)

13 déclarations préalables (10 en 2009)

Voici donc succinctement présentée la feuille de route 2011 que s'efforcera de suivre votre équipe municipale. Vous pouvez compter sur notre engagement pour mener à bien ces différents projets et chantiers.

Pour conclure, je vous renouvelle mes vœux et vous invite à partager le verre de l'amitié.

Claude Boucher.